



Séance de l'Assemblée participative

Judi 25 juin 2015, 16h15-17h30, Ancienne Ecole de Médecine (AEM) salle 123

Procès-verbal

1. Approbation de l'ordre du jour, du PV de la dernière séance et annonce des divers

L'ordre du jour et le PV sont approuvés. Deux divers sont annoncés.

2. Démissions et remplacements

Les démissions de Raphaël Ricol (réorientation estudiantine) et Cédric Chambru (échange académique) sont annoncées.

3. Information sur le règlement d'études du Doctorat interdisciplinaire en études globales

Nicolas Levrat informe que le règlement d'études a été approuvé par le Rectorat, dans une version légèrement retouchée par le service juridique. L'Assemblée salue cette excellente nouvelle !

4. Bachelor en relations internationales (BARI)

- a. **Déclinaison des règles de transition** : Céline Carrère présente le document. Des réponses sont données aux questions de précisions. Pour les étudiants qui ont terminé ou termineront d'ici septembre leur 1^{er} cycle, ils recevront un courrier individuel et personnalisé les invitant à communiquer leur choix de mention au plus tard deux semaines après la rentrée sans quoi, ils seront obligatoirement orientés vers le BARI sans mention. Le site web mettra en évidence cette échéance. Les étudiants proposent qu'à l'occasion de cette communication écrite individuelle, une présentation de la réforme afin d'améliorer la communication. Pour les étudiants qui vont redoubler, les dossiers seront analysés au cas par cas. Il est relevé que certains cours obligatoires seront en anglais : les étudiants l'acceptent mais demandent un accès hors cursus facilité ; la direction du GSI partage ce point de vue et enverra un courrier en ce sens.
- b. **Directives des Projets de recherche (PDR) 2015-2016** : Monica Gonzalez indique qu'il n'y a que des changements mineurs.
- c. **Modifications du Plan d'études** : Céline Carrère signale deux changements :
 - i. les mineurs ne sont plus désignées comme telles suite aux remarques du service juridiques ;
 - ii. le séminaire MUN passe à 6 crédits, ouvert à 90 crédits (au lieu de 120) et sera noté (au lieu d'un OUI/NON) ;
 - iii. Les cours Math 2, Statistique et Econométrie seront exceptionnellement donnés en français.

L'Assemblée adopte les modifications au plan d'études à l'unanimité (14 voix pour), en vue de leur adoption par l'Assemblée.

5. Approbation du projet de règlement d'études du Master of advanced Studies (MAS) in Strategy and Digital Trust et, cas échéant, adoption de son plan d'études

A l'article 6, il est relevé que l'organe compétent du GSI est l'Assemblée participative. L'Assemblée approuve à l'unanimité (14 voix pour) le projet de règlement d'études et adopte de la même manière le plan d'études.

6. Informations de la Direction

Nicolas Levrat donne trois informations :

- In Zone : le programme, initié par la prof. Barbara Moser (FTI), consiste à aller autour des zones de conflit pour former des interprètes. Fort de ses succès, il est soutenu par l'ONU et la communauté internationale. La dimension est actuellement élargie, avec pour ambition le maintien d'une éducation supérieure dans les contextes de crise humanitaire. Considérant ces développements, il a été décidé que ce programme rejoigne le GSI ; de ce fait, la FTI va devenir une nouvelle faculté partenaire.
- Déménagement : le GSI doit impérativement quitter l'AEM d'ici la fin de l'année en vue d'une rénovation complète. Le Rectorat a proposé, au lieu d'Uni Mail et du Pont-d'Arve, un nouvel espace pour le GSI : la SIP (3^e, 4^e et 5^e étage) !
- Enfin, à l'occasion de cette dernière instance pour ce qui le concerne, Nicolas remercie chaleureusement l'Assemblée.

7. Divers

Les étudiants annoncent leur disponibilité pour contribuer à la mise en forme du courrier sur la réforme BARI.